



Relations  
humaines

## Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires doivent :

- Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques
- Être capable d'adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail

## Public et prérequis

Cette formation s'adresse aux salariés qui souhaitent porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise et être acteur de la prévention dans l'entreprise.

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifique.

## Moyens pédagogiques

Formation encadrée par un formateur SST certifié INRS  
Utilisation de matériel pédagogique servant aux exercices d'application pratique.  
Remise de l'aide-mémoire SST (Edition INRS ED 4085)

## Méthodes pédagogiques

Exercices pratiques et interaction entre les participants et le formateur.  
Mise en situation qui permet de porter un regard critique sur leur environnement de travail, Un débriefing précis et concret par le formateur certifié.

## Validation

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail à renouveler tous les 24 mois par un MAC SST  
Fiche individuelle d'appréciation de la formation  
Attestation de fin de formation

## Durée

2 jours soit 14 heures

## Dates

A déterminer



Pôle Formation UIMM Centre-Val de Loire

AFPI

CFAI

Trajectoire Industrie

ITII

En partenariat avec l'AFPI CENTRE VAL DE LOIRE

## Contenu pédagogique

- ✓ **PRESENTATION**
  - De l'animateur
  - Des participants
  - Du programme de formation.
- ✓ **Le Sauveteur Secouriste du Travail : Qu'est-ce qu'un Sauveteur Secouriste du Travail ?**
- ✓ **Les accidents du travail dans l'entreprise ou l'établissement.**
- ✓ **Intérêt de la prévention des risques professionnels.**
- ✓ **Présentation de la réglementation en matière de formation et d'intervention du SST**
- ✓ **Savoir repérer les dangers et en informer les personnes exposées, quels sont les risques et leurs dommages potentiels.**
- ✓ **Le rôle des actions de prévention et les moyens de protection nécessaires en cas de mesures de prévention insuffisantes.**
- ✓ **Quels sont les acteurs internes de la prévention et les éléments à transmettre.**
- ✓ **Les 4 grandes actions à tenir en cas d'accident du travail :**
  1. Protéger : Connaître l'alerte aux populations, les consignes en cas d'alertes et les alertes particulières. Identifier les dangers persistants dans la situation concernée. Reconnaître, sans exposer lui-même, les dangers persistants éventuels et mettre en œuvre une situation adaptée : supprimer, isoler, soustraire.
  2. Examiner : Examiner la victime pour permettre de collecter de informations sur l'état de cette dernière : saigne-t-elle, s'étouffe-t-elle, répond-elle, la victime ne répond pas, respire-t-elle.
  3. Faire alerter ou alerter : qui alerter, comment et quel message d'alerte à transmettre.
  4. Secourir : la victime s'étouffe, la victime se plaint d'un malaise, la victime se plaint de brûlures, la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements, la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment, la victime ne répond pas mais elle respire, la victime ne répond pas et ne respire pas.